



**JUSTIFICATIF D'ABSENCE D'AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE DE VILLEBON-SUR-YVETTE POUR L'ACHAT DE VELO ELECTRIQUE**

Par la présente, je soussignée Nathalie PLUMAIL, adjointe au Maire en charge de la transition écologique atteste que la Commune de Villebon-sur-Yvette n'apporte aucune aide financière pour l'achat de vélo électrique.

Fait à Villebon-sur-Yvette le : 17 avril 2023

**Nathalie PLUMAIL**

2<sup>ème</sup> Adjointe au Maire

Charge de la transition écologique

